

218C2041
FR0000030074-OP021-AS11

21 décembre 2018

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

MALTERIES FRANCO-BELGES

(Euronext Paris)

Le 20 décembre 2018, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions MALTERIES FRANCO-BELGES déposée par Portzamparc Société de Bourse, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Malteries Soufflet (cf. D&I 218C2036 du 20 décembre 2018).

La note d'information de la société Malteries Soufflet (visa n°18-573 en date du 20 décembre 2018) et la note en réponse de la société MALTERIES FRANCO-BELGES (visa n°18-574 en date du 20 décembre 2018) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera **ouverte du 24 décembre 2018 au 23 janvier 2019 inclus**.

Natixis, agissant en qualité de membre de marché acheteur, se portera acquéreur, pour le compte de l'initiateur, de toutes les actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre libellé au prix d'offre visant la totalité des actions MALTERIES FRANCO-BELGES non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.